

AU FIL DE THÈREVAL

UNE RENTRÉE AU
GRAND AIR!



LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL



Avec la fin de l'été s'achève aussi le grand projet de végétalisation des cours d'écoles.

Le 4 septembre, les écoliers de Thèreval ont pu découvrir leurs nouveaux espaces de jeux et préaux

ÉDITO



Ce 24^{ème} bulletin municipal est en quelque sorte un bulletin de «rentrée».

La rentrée des classes, avec cette année une diminution des effectifs (165 élèves), et une fermeture de classe à l'école de La Chapelle Enjurer. Cette diminution nous incite à la vigilance pour les années à venir. Malgré l'augmentation importante des charges, le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les tarifs de cantine et de garderie.

L'école reste la priorité de la commune et de nombreux travaux ont été réalisés cet été, je pense au préau de l'école maternelle de La Chapelle Enjurer et cours d'écoles. L'aide apportée par la commune aux élèves de CM2 pour l'achat des fournitures scolaires pour leur rentrée au collège a également été appréciée.

C'est aussi la rentrée des associations et je remercie l'ensemble des bénévoles impliqués pour proposer des activités aux habitants. Félicitations au club de football de Thèreal pour la création d'une équipe féminine, pour son école de jeunes et pour l'accession de l'équipe 1^{ère} en Régionale 3. Bravo au Bouillonnant Valthère pour les animations de cet été. Bonne rentrée à toutes les associations locales; dans les semaines à venir, nous serons amenés à réfléchir à d'éventuelles actions pour que Thèreal soit impliquée dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Ce bulletin reprend enfin les décisions prises par le Conseil municipal et par Saint-Lô Agglo. Une enquête publique sera prochainement mise en œuvre sur le PLU intercommunal.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à me faire part de vos observations.
Le Maire, Gilles Quinquenel

SOMMAIRE

P.4	Vie municipale.....
P.8	Nos écoles.....
P.10	Les nouvelles de l'Agglo.....
P.11	Solidarités.....
P.12	Éco-citoyenneté.....
P.14	Page culture.....
P.16	Associations.....
P.20	Le coin des pros.....

Commune de
Thèreal

RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Gilles Quinquenel

Comité de rédaction : Commission culture et communication

Impression : Le Révérend imprimeur

Commune de Thèreal - septembre 2023

Mairie de Thèreal, 13 rue Saint-Martin 50180 Thèreal

02.33.05.05.59

mairie@thereval.fr

www.thereval.fr

**THÈREVAL
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

APPLICATION MOBILE



L'ACTUALITÉ DE THÈREVAL SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Thèreal vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Thèreal directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont plus de 400 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.


Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.thereval.fr ou au 02 33 05 05 59.

L'ACTUALITÉ DE THÈREVAL SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole  > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez THÈREVAL à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATIONS

Ma commune en direct

- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



Le 21 août dernier, dans le cadre du sondage de la réserve d'eau située sous la place des Tilleuls, Olivier, employé municipal et également membre de la Plongée de Saint-Lô, a effectué un état des lieux de l'édifice. Cette action permettra au SDIS50 de référencer le site comme point d'apport en eau supplémentaire afin de pérenniser toute action contre le feu sur le secteur communal. Un échange est à venir avec le SDIS 50 pour finaliser les modalités administratives avant validation.



VIE MUNICIPALE

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement du bourg

La commune de Thèreval engage les premiers travaux de voirie dans le bourg d'Hébécrevon. Ce nouvel aménagement permettra de sécuriser les abords de l'école, et redéfinir des espaces de circulation pour toutes et tous :

- Instauration d'une circulation à 30km/h sur la rue de l'église, avec aménagement d'une zone 20km/h, dite «zone de rencontre» devant le parvis de l'école.
- Modification du stationnement : le stationnement sera désormais interdit le long de la rue de l'église, et devant l'école : un parking vélo, sous abri, sera également installé rue de l'église.

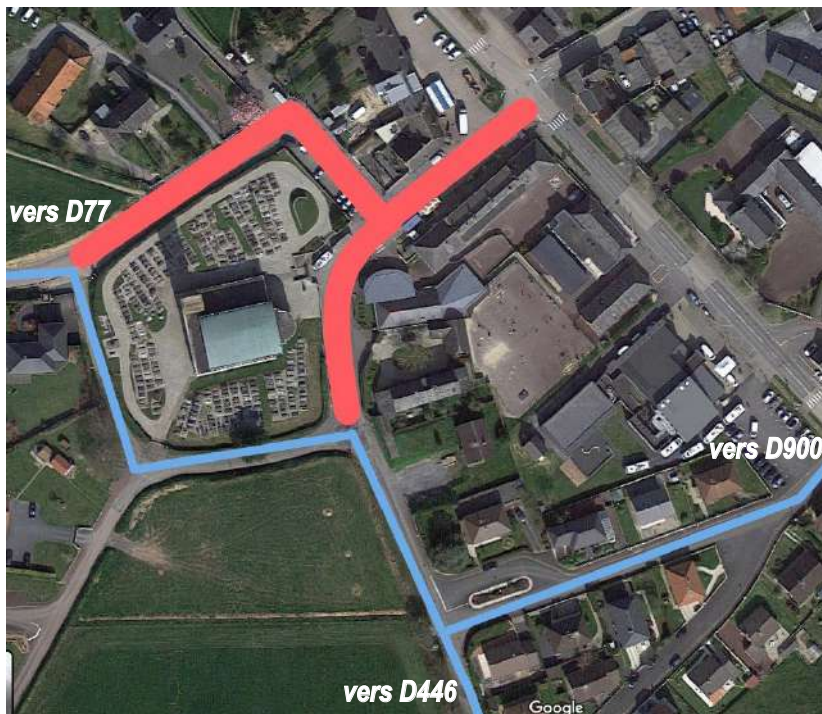
Ces travaux ont débuté début août, et se prolongeront jusqu'au dernier trimestre 2023.

Quatre offres ont été reçues pour la consultation des travaux d'aménagement, sécurisation du bourg et végétalisation des espaces de la rue de l'église. La commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 22 mai dernier a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 1 | Terrassement, voirie : Entreprise Colas (326 923.70€ HT)
 - Lot 2 | Plantations, clôtures : Entreprise Vallois (53 791.33€ HT)
- Le conseil municipal a validé ce choix des entreprises.

ce projet est
suventionné à
hauteur de 75%

Circulation durant les travaux



- **Circulation réglementée rue de l'église et rue des magnollas.**
Limitation de la vitesse à 30km/h.
Les écoles, commerces et services resteront accessibles durant toute la durée des travaux.
- **Mise en place d'une déviation par la rue de la Viesrie, la rue de la Cabine et la Cité des Jardins fleuris pour rejoindre la D77 à la D900 (rue St Martin)**

Numérique responsable | projet pilote sur la commune

La commune de Thèreval fait l'objet d'un accompagnement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cet accompagnement expérimental permettra d'améliorer le fonctionnement de la commune en réduisant l'empreinte environnementale du numérique.

Parmi les quinze collectivités accompagnées par l'ANCT, Thèreval sera la seule commune rurale de France aidée.

En clair, il s'agit d'identifier les impacts du numérique sur l'environnement (gestion des messageries, photocopieurs, téléphonie, matériels informatiques usagés, etc.) et de proposer des solutions adaptées à nos collectivités pour diminuer cette empreinte environnementale.





Plan d'aménagement du futur lotissement de La Chapelle Enjurer

Deux nouveaux lotissements à La Chapelle Enjurer et Hébécrevon

Monsieur le Maire a présenté en conseil municipal le projet du lotissement à La chapelle Enjurer. Celui-ci sera situé proche de l'école, rue du Prêche, à l'emplacement de l'ancien terrain de foot.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident le projet tel que présenté : une consultation pour la viabilisation du projet permettra de fixer les prix des parcelles et engager les pré-réservations des futurs lots.

En parallèle, il a été décidé en conseil municipal de lancer une consultation pour des travaux d'extension du lotissement «les Ombelles». Le macrolot n°2, destiné initialement à accueillir un projet de logements collectifs, n'a pas trouvé preneur. Il a ainsi été convenu de viabiliser huit nouveaux lots (surface totale de 3 904m²). Les prix des lots seront fixés après les résultats d'une consultation d'entreprises.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie

Élections sénatoriales | désignation des grands électeurs

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023 par suffrage universel indirect. Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant sénateurs, députés, conseillers régionaux élus dans le département, conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable. Le renouvellement des sénateurs se fait pour moitié, tous les trois ans.

La désignation des grands électeurs de la commune de Thèreval a eu lieu le vendredi 9 juin dernier.

Liste «Avec vous et pour tous» : ont été élus délégués titulaires Claudine Wolff, Gilles Quinquenel, Sandrine Lechevallier, Thierry Dubourg, Régine Hervieu, Daniel Rousselle, Nelly Villedieu, et ont été désignés délégués suppléants Gérard Sophie, Laëtitia Mazier, Jean-Pierre Bedouin et Séverine Lepingard.

Demande de subvention | installation de toilettes publiques

Dans le cadre du projet d'installation de toilettes publiques dans le bourg d'Hébécrevon, le Conseil municipal a été informé que ces travaux peuvent être aidés jusqu'à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Protection incendie

Ayant pris connaissance de l'insuffisante protection incendie dans le secteur de l'Hôtel Dolley, une étude technique sera effectuée afin d'envisager des travaux en 2024 dans ce secteur.

Cette réflexion sera menée en partenariat avec le SDIS50.

Local Raymond Feuillet | rachat du mobilier

Le conseil municipal a approuvé le rachat du mobilier de l'association Les Copains d'antan par la Commune, afin d'équiper le nouveau local associatif.

L'espace est désormais meublé de tables, tabourets et chaises pour accueillir les évènements associatifs.

Fermeture de l'église d'Hébécrevon

L'église d'Hébécrevon est fermée au public à cause de dégradations de la voûte en amiante. Le conseil municipal a décidé de solliciter le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Manche afin de mettre en place une réflexion globale intégrant les enjeux de protection du patrimoine.

Un cahier des charges sera proposé par le CAUE en vue de consulter un architecte. Pour l'heure, aucune date pour la réouverture du site n'est envisagée.

L'église de La Chapelle Enjurer est utilisée pour les cérémonies religieuses.

Périscolaire : reconduction des tarifs cantine-garderie

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs des services périscolaires déjà en vigueur pour cette nouvelle rentrée scolaire. Ces tarifs pourront être harmonisés à partir de 2024, avec un lissage sur trois ans.

Cantine	Repas enfant	à partir du 3ème enfant	Repas adulte	Période de facturation
Ecole Hébécrevon	2.85€	2.30€	4.20€	Mensuelle
Ecole La Chapelle Enjurer	2.30€	2.30€		

Garderie	Coût à la 1/2 heure	Coût du goûter	Période de facturation
Ecole Hébécrevon	0.95€	Offert par la municipalité	Mensuelle
Ecole La Chapelle Enjurer			

Aménagement de l'axe routier Saint-Lô/Coutances

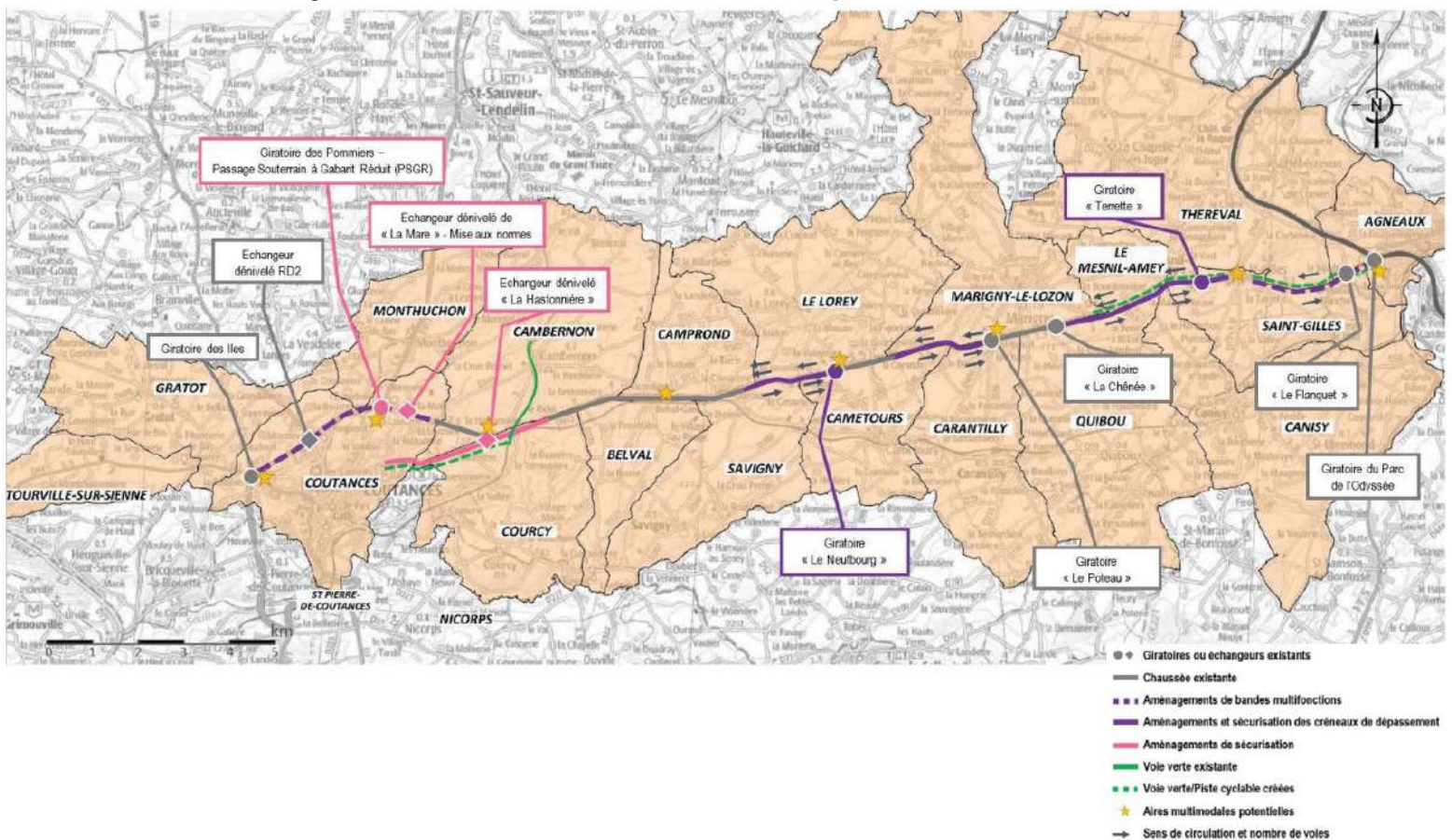
Monsieur le Maire évoque la décision prise par le Conseil départemental de la Manche lors de la session du 26 juin dernier. Suite aux diverses concertations et réunions publiques, le Conseil départemental a décidé de retenir un nouveau scénario permettant d'améliorer la sécurité sur la RD972, de fiabiliser le temps de parcours, d'améliorer le cadre de vie des riverains, tout en limitant les impacts environnementaux et les emprises foncières.

Dans ce cadre, le projet de déviation Nord de Saint-Gilles a été abandonné.

Le Conseil municipal prend acte de cette décision, conforme aux observations formulées par la commune de Thèreval.

Le conseil municipal est satisfait de cette décision qui évite toute perturbation de riverains et la consommation d'espaces agricoles.

Scénario 3 de l'aménagement de l'Axe Saint-Lô/Coutances ©Conseil départemental de la Manche



Saint-Lô Agglo | Attribution de compensation de 10€/habitant

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commission locale d'évaluation des charges transférées de Saint-Lô Agglo s'est réunie le 16 mars 2023 afin d'évoquer l'instauration d'une révision libre de l'attribution de compensation d'un montant de 10€ par habitant et par an dès cette année.

L'évolution de la situation financière de l'Agglo ne permet plus de répondre dans de bonnes conditions aux enjeux du territoire tant au regard de ses besoins de développement que du maintien de l'offre de services proposée à la population.

L'attribution de compensation est le principal flux financier entre les communes membres de Saint-Lô Agglo. Elle correspond à la différence entre la fiscalité économique et les charges transférées pour les communes de l'intercommunalité.

Le code général des impôts prévoit que lorsque l'attribution de compensation a été fixée, elle peut être révisée à la hausse comme à la baisse après accord entre l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) et les communes membres intéressées. Il n'est pas possible de réviser une attribution de compensation sans que la commune n'ait auparavant donné son accord à cette révision.

Pour rendre effective l'instauration d'une révision libre de l'attribution de compensation de 10€ par habitant et par an, outre l'avis de la commission locale d'évaluation des charges transférées et le vote favorable des 2/3 des membres du conseil communautaire, chaque commune est appelée à délibérer.

A la majorité (2 abstentions) des membres du conseil municipal, un avis favorable sur l'instauration d'une attribution de compensation libre de 10€ par habitant et par an à compter de 2023 est donné.

COBRA 2024 | Appel à contribution

Les communes déléguées de La Chapelle Enjuger et d'Hébécrevon se sont trouvées au cœur de l'Opération COBRA les 24 et 25 juillet 1944.

A l'occasion du 80ème anniversaire de cette opération, la commune de Thèval lance un appel aux habitants. Si vous êtes intéressé par cette période historique, si vous possédez des photos de l'année 1944 et des témoignages, contactez la mairie.



G.I. américain devant le monument aux morts, à La Chapelle Enjuger, et soldats dans les ruines d'Hébécrevon.



NOS ÉCOLES



Destination collège

Vendredi 30 juin et lundi 3 juillet, Gilles Quinquenel et Nelly Villedieu ont remis aux 31 élèves CM2 de Thèrevail les fournitures scolaires nécessaires à leur rentrée au collège.

C'est la deuxième année que la commune de Thèrevail fait ce geste en direction de ses jeunes élèves, et en soutien aux parents d'élèves : cette action permet de lutter contre les inégalités sociales au sein de l'école. Les fournitures (qui représentent environ 50€ par enfant) ont été achetées selon la liste fournie par le collège public de Marigny-Le-Lozon.

En complément, les deux associations de parents, le Comité d'animation de l'école de La Chapelle Enjurer et l'Association des Parents d'Elèves d'Hébécreevion ont offert une calculatrice à chaque futur collégien.

Les effectifs de la rentrée à La Chapelle Enjurer (62 élèves) *

Mme Lenoir	Mme Meslin	Mme Pogneau (Direction)
PS + MS + GS	CP + CE1	CE2 + CM1 + CM2
24 élèves	16 élèves	22 élèves

Les effectifs de la rentrée à Hébécreevion (103 élèves) *

Mme Guihard & Mme Rozier	Mme Cauvin (Direction) & Mme Laloux	Mme Laloux & Mme Vaugeois	Mme Pelerbe	Mme Sunger
TPS + PS + MS	MS + GS	CP + CE1	CE2 + CM1	CM1 + CM2
19 élèves	21 élèves	21 élèves	21 élèves	21 élèves



MISE AU POINT SUR...

Le portail numérique dédié aux parents pour la gestion des services périscolaires

La commune de Thèrevail a mis en place un nouvel outil simplifiant les démarches pour les familles : <https://parents.logiciel-enfance.fr/thereval>

Le portail parents : un espace dédié et sécurisé, accessible 24h/24 :

Après création d'un compte sur la plateforme, le portail parents permet aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) aux services périscolaires (cantine et garderie), et de gérer les différentes prestations :

- Gestion des inscriptions, avec procédure de réinscription entièrement dématérialisée
- Réservation des repas
- Règlement en ligne des facturations
- Téléchargement des documents
- Consultation des menus cantine
- Envoi de mails

LES TRAVAUX CET ÉTÉ AUX ÉCOLES

Gestion des eaux pluviales | école primaire de La Chapelle Enjuger

Après intervention d'un expert, ces travaux sont apparus essentiels pour éviter la dégradation du bâtiment.

Coût des travaux : 19 146€ TTC

Le renouvellement d'un branchement Eaux Pluviales rue du Prêche est également prévu dernier trimestre 2023. Les travaux seront pris en charge par Saint-Lô Agglo (compétence cycle de l'eau et assainissement).

Végétalisation des cours d'écoles

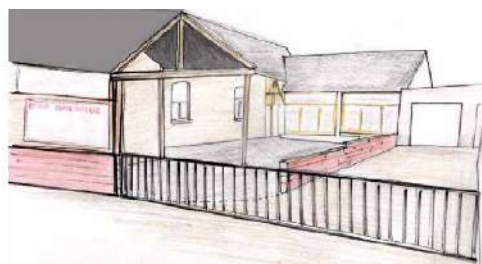
Un enjeu déterminant en matière de transition écologique (îlots de fraîcheur, biodiversité, gestion des eaux pluviales) et de qualité d'accueil pour les élèves.

<p>Cour maternelle d'Hébécrevon</p> <p>Végétalisation des espaces, enrobé, construction d'un bac à sable, d'une structure de jeu et de cabanes en osier</p> <p>Coût des travaux : 65 896€ TTC</p>	<p>Plateau sportif Hébécrevon</p> <p>Végétalisation des espaces et construction d'un préau</p> <p>Coût des travaux : 67 014€ TTC</p>	<p>Cour maternelle de La Chapelle Enjuger</p> <p>Végétalisation des espaces et construction d'un bac à sable</p> <p>Coût des travaux : 36 056€ TTC</p>
--	---	---

Travaux subventionnés en partie par l'Etat et le dispositif «Fonds Vert», destiné à financer des projets dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.



Le préau de l'école de La Chapelle Enjuger



Coût des travaux : 45 000€ TTC



Les entreprises prestataires :

Heidi Goemaere, Designer d'espaces, spécialisée dans la végétalisation des cours d'écoles naturelles

Paysages Conseil (végétalisation et aménagement paysager)

Maxime Banderier, Les Chantiers de demain (menuiserie et agencement en bois massif, préau d'Hébécrevon, bacs à sable et bancs)

Haut les brins, Vannerie artisanale (cabanes en osier)

Menuiserie Bottin (préau de La Chapelle Enjuger)

AST Bati (maçonnerie préau de La Chapelle Enjuger)

LES NOUVELLES DE L'AGGLO

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Conseil communautaire du 26 juin 2023

Le 18 décembre 2017, par délibération du conseil communautaire, Saint-Lô Agglo s'est engagé dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal c'est-à-dire un document d'urbanisme UNIQUE s'appliquant sur l'ensemble de son périmètre et a également défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation pour l'élaboration de son PLUi.

Aujourd'hui, la phase dite d'« arrêt du projet ». Cette phase permet d'acter le fait que les documents constituant le PLUi sont désormais établis et qu'ils vont être soumis pendant 3 mois à l'avis des personnes publiques et des communes puis, s'il n'y a pas d'avis défavorable, à celui de la population via une enquête publique.

Les objectifs du PLUi de Saint-Lô Agglo

Le PLUi s'inscrit en priorité dans le respect des objectifs du développement durable, notamment ceux déclinés à l'article L.101-2 du code de l'urbanisme.

Les objectifs spécifiques du PLUi de Saint-Lô Agglo :

- Assurer un maillage du territoire en s'appuyant sur les communes pôles de services
- Limiter la consommation d'espace
- Prioriser la qualité de vie par une politique dynamique en faveur de la jeunesse et de la famille
- Soutenir l'économie et l'emploi et faciliter les conditions du développement économique notamment dans les secteurs agroalimentaire et numérique
- Conduire une démarche environnementale structurée, globale et transversale à tous les échelons de l'Agglo : déplacement, habitat, assainissement...

Les 5 typologies de zones et leur incidence sur la consommation d'espace

Le règlement écrit et les règlements graphiques (plans de zonage) sont structurés en 5 types de zones :

- Les zones urbaines (U)
- Les zones à urbaniser (AU)
- Les zones agricoles (A)
- Les zones naturelles (N)
- Les STECAL (secteurs délimités au sein des zones inconstructibles A et N et AU sur lesquels certaines constructions ou installations peuvent être édifiées de manière dérogatoire)

À horizon 2035, les zones à urbaniser (AU) engendrent une consommation d'espace de 285 hectares afin de tendre vers les objectifs de la loi « Climat et Résilience » dont :

- 198 hectares pour l'habitat
- 65 hectares pour l'économie
- 22 hectares pour l'équipement

L'approbation du PLUi

Le projet de PLUi pourra être corrigé, avec l'accord des élus, pour intégrer les remarques émises entre l'arrêt de projet et la fin de l'enquête publique.

Le projet final sera soumis à l'approbation du conseil communautaire, normalement en juin 2024.

À partir de l'approbation du PLUi, les permis de construire et tous les autres actes d'urbanisme seront instruits sur la base des documents qui le constituent.

Une enquête publique sera mise en oeuvre, où chacun pourra formuler ses observations



Sur le territoire de l'Agglo, la consommation d'espace au cours des 10 dernières années précédant l'arrêt du PLUi (2013-2023) a été de 521 hectares.

FIN DE LA PRIME À L'ACHAT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Mise en place en 2021 et fort de son succès, la prime à l'achat de vélos à assistance électrique connaît un vrai succès chaque année.

En 2023, elle a été reconduite avec :

- Un budget porté à 40 000€ ;
- Le montant de la prime accordée par Saint-Lô Agglo est de maximum 20% du montant TTC du prix d'achat du vélo à hauteur maximum de 200€ pour un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489€ ou de 100€ pour un revenu supérieur à 13 489€.

Avec 325 dossiers acceptés, l'enveloppe budgétaire disponible est épuisée. Il n'est donc plus possible de déposer des demandes d'aides pour des vélos achetés en 2023 auprès de l'Agglo.

Les élus étudieront le renouvellement ou non de ce dispositif pour 2024. Vous pouvez toutefois, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'état de :

- 300€ pour les revenus fiscaux de référence par part inférieurs ou égaux à 14 089€,
- ou
- 400€ pour les revenus fiscaux de référence par part inférieurs ou égaux 6 358€ ou pour une personne en situation de handicap.

SOLIDARITÉS

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas proposé aux anciens par le CCAS et la municipalité aura lieu le dimanche 22 octobre 2023.

Un carton d'invitation sera envoyé par la municipalité aux plus de 70 ans.

Si vous êtes nouvel arrivant, et ne vous êtes pas fait connaître en mairie, ne tardez pas à vous présenter au secrétariat !



JOURNÉE CITOYENNE POUR L'ENTRETIEN DE NOS CIMETIÈRES

Une matinée d'entretien des espaces verts des cimetières de La Chapelle Enjurer et Hébécrevon aura lieu le mercredi 25 octobre. Rendez-vous est donné aux volontaires à partir de 9h (rendez-vous devant les cimetières). Une collation sera offerte par la municipalité.

Inscription
souhaitée auprès
du secrétariat de
mairie

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Des bénévoles toute l'année au service de l'embellissement des bourgs



ÉCO-CITOYENNETÉ

DIVAGATION ET ANIMAUX ERRANTS : UN JUSTE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

La cohabitation entre habitants, chiens et chats dans les espaces publics peut être régulièrement source de conflits. Pour que la vie en collectivité ne soit pas entachée par des désagréments - ou négligence - voici un rappel des règles de vie, pour un juste partage des espaces collectifs pour tous, animaux et habitants :

Je suis propriétaire d'un animal de compagnie (chien, chat)

➤ Je veille au bien être de mon animal de compagnie : nourrir et soigner l'animal, l'abriter, lui accorder un espace aéré, et pour certains (chiens de garde) je m'assure de bien les attacher, mais sans que la chaîne soit lourde et entrave trop ses mouvements. Il doit être transporté dans un espace aéré.

➤ En cas de maltraitance avérée, je m'expose à des sanctions pénales prévues explicitement. La gendarmerie, la police, ou une association protectrice doivent être contactées si une maltraitance est constatée.

➤ Je suis responsable du dommage que l'animal a causé, qu'il soit sous ma garde, égaré ou échappé

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

➤ Surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer.

➤ Nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux.

➤ S'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs.

Le propriétaire d'un animal est de plein droit responsable des accidents qu'il provoque

Les sources de nuisances

Elles sont diverses, mais peuvent véritablement devenir source de conflits entre riverains : de la simple déjection, aux aboiements intempestifs, des nuisances olfactives, aux transmissions de maladies infectieuses («zoonoses») en passant par les dommages corporels occasionnés (morsures, bousculades, etc).

Un renforcement de la protection de l'animal domestique

La loi du 16 février 2015 (« amendement Glavany ») consacre à l'animal un statut d'« être vivant doué de sensibilité ». Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens ».

Et elle intègre la reconnaissance de la dimension affective de la relation entre l'homme et l'animal, demandée depuis des années par les grandes associations de protection des animaux comme 30 millions d'amis, la SPA, etc.

Responsabilité de la collectivité et police du Maire

Selon le Code Rural et de la Pêche Maritime, est considéré comme en état de divagation « tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. ».

En ce sens, le Maire de Thèreval a pris un arrêté visant à interdire la divagation de chiens dans tous les espaces publics. La tenue en laisse de l'animal étant obligatoire lors de toute circulation sur voie publique. Pour tout chien considéré en divagation, l'animal sera mené en fourrière. Il pourra être réclamé par son propriétaire sur 8 jours. Sous huitaine, si l'animal n'a pas été réclamé, il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière. Dès lors, l'animal pourra faire l'objet d'une procédure d'adoption, via des fondations ou des associations de protection des animaux.

Toutefois, si un vétérinaire en constate la nécessité (évidence de maltraitance, agressivité de l'animal, etc), le Maire pourra procéder à l'euthanasie de l'animal.

Que faire face à un animal errant ou en état de divagation ?

- Consulter le voisinage : demandez aux commerçants alentours ou au voisinage s'ils connaissent l'animal ou s'ils ont eu vent d'un propriétaire qui le rechercherait.
- Vérifier si l'animal porte un collier ou une médaille pour tenter de contacter son propriétaire.
- Vérifier si l'animal est identifié (tatouage ou puce électronique) : le tatouage se compose de 6 ou 7 caractères : au minimum 3 lettres et 3 chiffres. Grâce à ce numéro de tatouage, vous pouvez déclarer l'animal trouvé (https://www.i-cad.fr/animal_trouve) auprès du Fichier National d'Identification (I-CAD). Cette démarche permettra aux services I-CAD d'informer le propriétaire que vous avez retrouvé son animal.



Si vous n'arrivez pas à lire le tatouage et en l'absence de lecteur de puce, emmenez l'animal chez un vétérinaire. Le vétérinaire pourra vérifier si l'animal porte une puce électronique. Le cas échéant, le professionnel, effectuera avec vous les démarches pour déclarer l'animal trouvé dans le Fichier National d'Identification (I-CAD) ou vous fournira le numéro d'identification, qui vous permettra d'effectuer cette déclaration.

Sources :

https://www.i-cad.fr/articles/animal_errant
Académie nationale de médecine
Préfecture de l'Aisne

LE RECENSEMENT MILITAIRE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

La commune de Thèrevail invite tous ses jeunes habitants venant d'avoir 16 ans à se faire recenser en mairie. Premier acte "citoyen", le recensement militaire sera nécessaire tout au long de la vie des jeunes : inscription à un examen, admission au baccalauréat, inscription au permis de conduire, etc. et l'inscription sur les listes électorales (qui, elle, est automatique aux 18 ans du recensé).

Quand se faire recenser ?

Pour tout jeune français, à compter de son 16ème anniversaire, et jusqu'au 3ème mois qui suit. Régularisation possible jusqu'aux 25 ans.

Quels documents fournir ?

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile du/des parent(s) ou responsable légal

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.



La commune de Thèrevail est une nouvelle fois fière de lancer sa nouvelle saison culturelle. Au programme : deux concerts proposés par la municipalité (dont l'ouverture de saison), le festival «La Manche met les villes en scène», l'accueil d'une résidence d'artistes locaux, des événements organisés par les associations, et une soirée... hypnotique!
Retenez dès maintenant vos soirées pour danser, chanter, rire et rêver au Triangle

➤ **Retrouvez l'intégralité de la programmation culturelle dans la plaquette jointe à ce bulletin**

Des spectacles «made in Thèrevail»

28/10/2023 | 20h30

Les Dépanneurs, Musique traditionnelle, Québec

Nés d'une rencontre fortuite, Les Dépanneurs tirent leur nom de leurs premières prestations : le dépannage !

Le duo entend maintenir le caractère traditionnel et populaire de leur répertoire québécois haut en couleurs qui fera chanter et danser le public.

Basé sur les chansons à répondre, nos deux comparses prennent un réel plaisir à transmettre la passion qui les anime : Intégrer et donner du plaisir à tous, petits comme grands.

Convivialité, bonne humeur et bonheur seront au rendez-vous !

Manu SAVINELLI, le «surdoué», chanteur, violoneux, mandoliniste,

bassiste et surtout l'un des meilleurs «tapeux de pieds» de la planète selon ses pairs québécois.

Yves, assure, aux guitares, la partie rythmique et harmonique du duo. En digne descendant de corsaire malouin, il aime les chansons et musiques de tous horizons, étanchant sa soif du grand large et des paysages nouveaux.



ouverture de la saison

Du 14 au 27/01/2024

Cinq représentations proposées par la jeune troupe de théâtre «Les Thèr'valheureux».

Les Thèr'valheureux ont repris leurs répétitions toujours dans la bonne humeur !!!... Pour un spectacle prévu les deux derniers week-ends de janvier 2024 ! Retenez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas !

Ne pas se rendre au théâtre, c'est comme faire sa toilette sans miroir!



13/04/2024 | 20h30

Nini Poulain, Chanson française

Nini POULAIN, chanteuse, accordéoniste, auteure, compositrice, est une artiste engagée!!!! Oui, avec son look punk, elle est engagée dans l'amour, et c'est accompagnée de son fidèle accordéon, mais pas musette, qu'elle revendique l'amour, la vie, dans son spectacle «Allez vous faire ... Aimer»!

Sur scène, accompagnée de François Boudet à la contrebasse et de Joël Priou aux percussions

atypiques, elle va venir réveiller vos émotions, bousculer votre train train, au rythme très

énergique de ses chansons. Alors «accrochez vous des oreilles au coeur», vous ne sortirez pas indemne de ses chansons, petit bout de femme dotée d'une grande énergie... de Vie.



ALLEZ VOUS FAIRE ... AIMER

La programmation «Villes en scène»

24/11/2023 | 20h30

La Première fois, Théâtre burlesque

Ruth et Etienne Pallin, mari et femme, vous



présentent pour la première fois leur conférence sur le thème d'Adam et Eve. Mais très vite, le couple se perd dans le fantasque jardin d'Eden, les personnages d'Adam et Eve, leur rôle de conférenciers et leur relation de couple... **à partir de 7 ans**

01/12/2023 | 20h30

Un océan d'amour

Théâtre visuel et univers de papier Une odysée muette et épique, poétique et marionnettique tout droit sortie du roman graphique éponyme.



24/02/2024 | 20h30

Cerebro, Théâtre et magie

Le spectacle Cerebro invite à éveiller notre vigilance : un coach de vie imagine avec le public un (faux) programme de développement personnel. Entre expérimentation, mécanismes de persuasion manipulation, et rapport de confiance, les spectateurs entreront dans dans une aventure interactive troublante... **à partir de 12 ans**



CULTURE

Thèreval, résidence d'artistes

Poisson Rouge est un spectacle musical et familial, drôlement poétique ! On y découvre le quotidien de Petit Monsieur, un gardien de phare passionné et tellement attachant... Parfois comédien-musicien, Petit Monsieur est bouillonnant de ferveur pour sa mer tant aimée et tous ses protégés ; parfois marionnette de latex, il partage avec candeur sa solitude, sa fantasmagorie de l'ailleurs et de l'autre. Dans sa sincérité naïve, Petit Monsieur nous émeut et nous amuse : peut-être parce qu'on s'y reconnaîtrait presque un peu...



Un spectacle proposé aux élèves de Thèreval, d'Elise Dubos, avec Boris Tillard et Elise Dubos, produit par C'est Beau Ici, avec le soutien de la commune de Thèreval.

LA RENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

De nouveaux horaires

A compter du 1er septembre 2023, la médiathèque ouvrira ses portes 2 heures de plus par semaine. Voici les nouveaux horaires d'ouverture :

- Lundi de 15h à 19h
- Mercredi de 9h30 à 12h30
- Jeudi de 15h à 19h
- Samedi de 10h30 à 12h30

Céline et l'équipe de bénévoles seront heureux de vous accueillir toujours plus nombreux et vous rappellent que l'accès à la médiathèque et l'emprunt de documents sont entièrement gratuits. Toutes les personnes inscrites à la médiathèque ont aussi accès gratuitement à Transat : il s'agit des services en ligne de la Bibliothèque Départementale de la Manche. Livres numériques, musique en ligne, presse, magazines, formations, films... l'offre est très importante.

De quoi lire

A noter parmi les nouveautés : pour les enfants, la série BD Les géants est désormais complète. Côté adultes, plusieurs nouveaux romans vous attendent : *Son odeur après la pluie* de C. Sapin-Defour, *Qui*

**DAVID
SNUG VARIÉTÉ**



**"MA VIE
EST UNE CRONIQUE"**

sème des grains de folie, croque la vie de C. Léman, *Un dernier été* d'Elin Hilderbrand, *Le silence et la colère* de Pierre Lemaître. Et pour les adeptes des romans policiers : *Trois vies par semaine* de Michel Bussi, *Thanatea* de Sonja Delzongle, *Précipice* de Céline Denjean...

N'oubliez pas que vos suggestions sont toujours les bienvenues !

De quoi faire

Les animations vont continuer en 2023-2024 : la demi-heure des p'tits lecteurs, jeux de société, expositions régulières... Pour vous tenir au courant, consultez régulièrement Citykomi, ou vos boîtes mails, ou plus simplement les affiches à l'entrée de la médiathèque.

Après l'exposition «Vacances à la me » cet été, nous vous proposons dès la rentrée de septembre une exposition un peu particulière, prêtée par la Bibliothèque Départementale : «Variété». Une exposition d'après la BD de David Snug qui vous propose de (re)découvrir les grands artistes de la variété française - fautes d'orthographe, mauvaise foi et digressions surréalistes comprises. Un panorama aussi exhaustif que subjectif de la chanson française : Carla Bruni, Daniel Balavoine, Joey Starr, Jane Birkin, Indochine...

Pour les adeptes du tricot, de la couture, de la broderie, de l'origami et autres activités manuelles et créatives, l'atelier créatif est fait pour vous : tous les lundis après-midi à la médiathèque, de 15h à 17h, dans une ambiance conviviale et détendue.

LES SERVICES EN LIGNE
de ma bibliothèque

transat
LA CULTURE AU BOUT DES DOIGTS

Presse, quotidiens & magazines Musique Formations Cinéma & séries Livres & livres audio

BIBLIOTHÈQUE
biblia.mancher.fr

transat **LA MANCHE**
LE DÉPARTEMENT

ASSOCIATIONS



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Traditionnel pique-nique du Club

Le 28 juin, le Club Soleil d'Automne a organisé son pique-nique au Club House. Sous un ciel clément, abrités d'une tente, nous étions 90 à déguster apéritif, melon, grillades et frites, fromage, grillés aux pommes. Chansonnette et petites histoires ont animé une ambiance chaleureuse pour le plaisir de tous. L'après-midi s'est prolongée avec partie de cartes et de pétanque. Un grand merci aux bénévoles et aides diverses qui ont permis la réussite de cette journée.

Spectacle du Cadre noir de Saumur à Pontorson

Le dimanche 23 juillet, nous étions 48, rassemblés sur la place du Triangle, bien emmitoufflés. Le départ sous la pluie n'a pas entamé notre enthousiasme. Vers 15h, le soleil est revenu et nous a accompagné tout au long de ce magnifique spectacle, à voir une fois dans sa vie. Nous avons pu admirer le travail de l'écuyer avec son cheval, véritable fusion entre l'homme et l'animal. Beaucoup d'émotions... En fin de spectacle et avant un retour sous la pluie, un goûter, confectionné par les membres du bureau nous a été offert.

Concours de chant

Le 26 octobre prochain, nous nous déplacerons à Condé-sur-Vire pour la finale départementale de la chanson amateur, suivie d'un repas et d'un spectacle. Prix 50€ maximum. **N'hésitez pas à nous contacter pour réserver votre place.**

LA DYNAMIC CHAPELAISE

Les cours de fitness et gymnastique reprendront le mardi 12 septembre à 10h45 pour les séniors et le jeudi 14 septembre à 20h dans la salle des fêtes de La Chapelle Enjurer (2 cours d'essai gratuit). Ces 34 séances seront coachées par Patricia Godefroy jusqu'à fin juin dans une ambiance sympa, musicale et dynamique. Les séances commencent par du cardio avec toujours des nouvelles chorégraphies, suivi d'un travail musculaire et articulaire.

Pour corser les exercices, Patricia utilise des accessoires : ballons, cercle de pilate, élastiques, batons... l'activité se termine toujours par des étirements.

Alors si vous souhaitez bouger en rythme n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour plus de renseignements vous pouvez appeler 02.33.55.60.48 | Angélique Paris



ENTENTE SPORTIVE HÉBÉCREVON | GYM

C'est avec Patricia dans la salle du Triangle !

➤ le mardi soir de 20h15 à 21h15

➤ le vendredi matin de 10h45 à 11h45.

Une activité physique diversifiée et adaptée à tous publics, hommes et femmes.

2 séances « découverte » gratuites pour tous. Tarif annuel pour la saison 2023/2024 : 75€ pour 1 séance et 105€ pour 2 séances hebdomadaires (hors vacances scolaires). **Contact : Micheline Girard – 06 88 09 94 72**



MOTO CLUB " LES CALMOS "

Depuis 25 ans le club est toujours aussi actif. 9 balades sont proposées chaque année ainsi que diverses activités annexes dédiées lors de l'assemblée générale annuelle.

Nous avons organisé la fête de la musique de la commune qui a été un beau succès !

Nos prochaines balades : le 17 septembre, le 1^{er} octobre, le 5 novembre.



HÉBÉCREVON COURSE À PIED

L'association « Hébécrevon Course à Pied » reprend ses activités avec de nouveaux maillots offerts par des partenaires locaux.

Merci à nos sponsors :

- RD Peinture
- Château de la Roque
- Boucherie Besnard
- Epicerie VIVECO
- Garage MOTRIO
- Bar « Au bon accueil »
- Paysages conseil
- Salon de coiffure « Koup d'éclat »



Outre les joggings hebdomadaires des mercredi, samedi et dimanche, l'association organise une journée avec un footing et un pique-nique sur le site du Mont-Castre à Lithaire, ainsi qu'un footing délocalisé suivi d'un repas convivial au restaurant au mois de novembre.

En dehors des footings de loisir, l'association a été représentée en début de saison 2023 sur des épreuves officielles où les coureurs ont obtenu de bons résultats : Trail des loups à Moyon, 10 kms des écluses à Saint-Lô, Trail des dunes à Lingreville, Les courses de la liberté à Caen, courses des Vikings à Barfleur et Trail de la Mère Denis à Carteret.

Toute personne intéressée par la course à pied est la bienvenue.

Pour tout renseignement, s'adresser à Jean-Luc Navet (07.68.17.57.41) ou Marie-Pierre Lecluze (06.47.27.57.44).



Footing délocalisé du 1er mai.

LES CHATS D'HÉBÈC'

Notre combat est le combat de tous !

Notre association Les Chats d'Hébèc' a pour objectif de lutter contre la maltraitance animale en limitant la prolifération des chats errants grâce à une politique de stérilisation de masse.

Nous insistons pour faire passer un message important : Ce combat concerne tout un chacun.

En effet, grâce à nos actions, il y a moins de chats errants dans les rues donc moins de dégâts dans les poubelles ou les jardins, moins de nuisances sonores car moins de bagarres entre mâles dominants.

Ce combat est le combat de tous !

Aussi, nous encourageons les communes à nous rejoindre et à remplir leurs obligations en recensant et identifiant les chats errants sur leur territoire, en les stérilisant grâce à des conventions avec 30 Millions d'amis ou la Fondation Brigitte Bardot.

Mais aussi, nous voulons rappeler aux propriétaires de chats qui ont la responsabilité de leurs animaux et de leurs progénitures s'ils ne sont pas stérilisés, qu'il est très important pour tous que leurs chats soient identifiés (obligatoire) et stérilisés.

Ce combat est aussi le vôtre !

Alors rejoignez-nous car les besoins sont immenses : familles d'accueil, dons en espèces, dons de nourriture pour chats, litière, arbres à chats, paniers, jouets...



**Rejoignez-nous, et ensemble grossissons les rangs des chats sauvés. A ce jour, ils sont plus de 150. Grâce à vous, ils pourraient être tellement plus nombreux !
Merci !**

AS THÈREVAL

Un club qui n'en finit pas de grandir ...

Si l'accession de l'équipe première au niveau Ligue a été vécue comme une énorme satisfaction, elle a aussi généré quelques obligations qui n'ont fait que booster la croissance de notre club.

Historiquement doté de ses 3 équipes seniors, puis de l'école de foot en 2020 et de ses 50 bambins, de son 1er salarié en 2022, l'AS Thèreval vient tout récemment de garnir son offre avec la création d'une équipe féminine senior. 17 filles vont ainsi débiter cette aventure encadrées par Justine Hulmel et Dominique Pacary.

Autre grande satisfaction, 2 nouveaux arbitres sont venus étoffer notre effectif, un 3e devrait suivre.

Il ne fait donc aucun doute que le chiffre record de 123 licenciés sera largement battu cette saison.

Forza AST !

COPAINS D'ANTAN

Au cours des derniers mois, notre association a constaté une baisse significative de la fréquentation de ses marchés. Ces événements, qui ont toujours été appréciés par les résidents et les visiteurs, semblent malheureusement perdre de leur attrait. Face à cette situation préoccupante, nous avons pris l'initiative de rassembler les commerçants et les habitants pour discuter de la question et trouver des pistes de solutions. Ci-dessous le résumé de cette réunion :

Le 20 juin 2023, les administrateurs de l'association Les Copains d'Antan se sont réunis au local associatif de La Chapelle Enjuger afin de discuter de l'avenir du marché des Copains. Présidée par Nicolas Bourdier, la réunion a réuni un groupe diversifié de participants, comprenant des commerçants, des habitants et les membres actifs de l'association.

Suite à des échanges constructifs, il est apparu clairement que le marché, tel qu'il est actuellement, ne fonctionne pas suffisamment pour les professionnels et ne parvient pas à attirer assez de visiteurs. Les participants, incluant l'association, les commerçants et les habitants, ont émis l'idée de réduire le nombre de marchés tout en les associant à des événements grand public. Les propositions suivantes ont été formulées :

- Juin : Organisation d'un marché nocturne en collaboration avec le café des Copains.
- Juin : Tenue d'un vide-grenier
- Septembre : Exposition de véhicules associée à un marché (3 septembre 2023)
- Décembre : Organisation d'un marché de Noël (15 et 16 décembre 2023)

D'autres propositions sont en cours de réflexion, telles qu'un méchoui, un apéro-concert et des animations pour célébrer le 80ème anniversaire du débarquement.

La réunion s'est conclue sur ces propositions prometteuses visant à redynamiser le marché des Copains. L'association Les Copains d'Antan se réjouit de l'engagement des commerçants et des habitants pour revitaliser le marché de la Chapelle Enjuger.

Le calendrier des marchés des copains 2024 sera disponible très prochainement.



COMITÉ D'ANIMATION DE L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER

Le comité d'animation se réunira fin septembre début octobre pour l'élection du bureau et l'organisation des diverses manifestations pour l'année 2023/24. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous savons déjà que des parents bénévoles arrêteront suite au départ de leur enfant pour le collège.

Si nous ne sommes pas assez de membres, il sera difficile d'organiser des événements et récupérer de l'argent pour les activités, les sorties des enfants etc alors on vous attend nombreux.

Nous remercions les parents et leur famille pour leurs présences lors des événements qui ont pu être proposés.



Le comité d'animation comme l'an passé a offert la calculatrice aux élèves de CM2 futurs collégiens à la fin de l'année scolaire ainsi qu'un spectacle de magie suivi d'un goûter à toute l'école. Les enfants étaient ravis. Vous pouvez nous suivre sur Facebook : Comité d'Animation École de La Chapelle Enjuger.

Séverine Lepingard
Présidente du comité



BOUILLONNANT VALTHÈRE

Toute l'équipe du Bouillonnant Valthère vous souhaite une belle rentrée et espère que vous avez passé un bel été ! Avant de vous parler des projets à venir revenons ensemble sur l'événement de l'été, Pleins Feux #2, notre workshop/chantier participatif que nous avons mené du 1er au 15 juillet sur la commune.

En effet nous avons eu l'opportunité de reconduire ce projet débuté l'été dernier qui a pour objectif d'aménager un nouveau lieu de vie et de rencontre autour du four à pain. Toujours piloté par la même équipe de choc composée de 3 architectes, Kinya Maruyama, Rachel Doumerc et Maxime Bricheux et d'un paysagiste, Etienne Vazzanino, le chantier a accueilli en moyenne 20 participants par jour



venus d'horizon très variés. Des étudiants et jeunes diplômés en architecture, en paysage et en art ont pu rencontrer, réfléchir et fabriquer avec des jeunes de la commune, des communes avoisinantes et de la Mission Locale de Saint-Lô. Le fournil a été aménagé avec la construction de murs en terre, de parois en bambou tressé et s'est équipé de petit mobilier tandis que d'autres productions comme

un abri pour se protéger du vent ou un belvédère ont pu être initiés. Les participants ont pu découvrir le travail du bois et de la terre. Les ados de la maison des jeunes de Marigny-le-Lozon sont également venus prêter main forte toute comme l'équipe de Territoires Pionniers, Maison de l'architecture de Normandie. Les élèves de l'école d'Hébécrevon ont eu l'opportunité de venir sur le site durant la dernière semaine de classe, ils ont pu ainsi fabriquer des maquettes avec des végétaux pour imaginer le lieu, construire des cabanes et participer à des battles d'échecs géants. Parallèlement au chantier il y a eu temps festifs avec des ateliers, des cuissons, des pique-niques et des concerts le samedi 8 et le vendredi 14 juillet. Le public a été présent malgré une météo bien capricieuse. La performance au mat chinois du Duo Frénésie, tant attendue, a dû être annulée mais ce n'est que partie remise. Nous avons tout de même clôturé le chantier et fêté le 14 juillet comme il se doit, entre les gouttes mais dans la bonne humeur au son de la fanfare !!!

Encore une très belle édition, 15 jours de folie, avec un programme bien dense et une équipe exceptionnelle, pleine de créativité, d'enthousiasme et d'énergie !!!



Plus qu'un workshop et un chantier participatif, Pleins Feux #2 c'est l'occasion de découvrir, d'apprendre, de transmettre, de se rencontrer, de se retrouver pour ceux qui reviennent, de faire ensemble, de s'investir, de se divertir aussi. A présent nous avons de quoi repartir pour une nouvelle année, pleine d'idées et de projets à venir. Merci à tous les participant.e.s qui ont résisté aux intempéries et donné le meilleur d'eux, un grand merci à nos différents partenaires, toujours fidèles et à l'AS Thèreval pour la mise à disposition de leurs locaux et un dernier grand merci à nos bénévoles sans qui rien de serait possible.

Et si vous souhaitez venir découvrir le site avec ses nouvelles réalisations, vous pouvez profiter de nos cuissons de pain qui se font le 3ème dimanche de chaque mois. Retrouvez-nous à 11h au stade Joëlle Villain pour venir cuire vos pains, brioches, pizzas, tartes, terrines et autres plats en cocotte les :

- dimanche 17 septembre
- dimanche 15 octobre
- dimanche 19 novembre
- dimanche 17 décembre, et même si vous n'avez rien à cuire vous pouvez simplement passer prendre un café et discuter.

Et pour la rentrée nous vous proposons :

- des ateliers de pratique artistique à destination
- des enfants en partenariat avec la médiathèque sur les temps des vacances scolaires,
- une performance de l'excellent Duo Frénésie au mat chinois à l'automne,
- de nouvelles journées de chantier participatif toujours sur le site du four,

Nous vous communiquerons des dates d'ici quelques temps mais en attendant vous pouvez suivre notre actualité sur notre page facebook www.facebook.com/Bouillonnant-Valthère notre compte Instagram et sur l'appli citykomi

Vous pouvez également souscrire une adhésion pour nous soutenir et/ou rejoindre notre équipe de bénévoles si vous souhaitez vous impliquer et participer à la vie et au développement de notre territoire. Pour plus d'information nous contacter au 06 37 79 07 98 bouillonnantvalthere@gmail.com

LE COIN DES PROS



17 juin 2023 : Visite des Conseillers municipaux à la Zone Industrielle des Bruyères : Carrosserie Dupard et Premier S&A Auto



DEUX NOUVELLES ENTREPRISES À THÈREVAL

Inio Métal et Créations

Réalisation sur-mesure de mobilier de type industriel, création de luminaires et miroirs, métallerie

Contact : Clément Legattu
07.61.30.13.70
iniometal.c@outlook.fr



LG Plomberie

Chauffage et dépannages

Contact : Guillaume Levillain
07.76.81.89.15
lgplomberie50@gmail.com



LG PLOMBERIE

CHAUFFAGE - DEPANNAGES

07 76 81 89 15

Mail : lgplomberie50@gmail.com
50570 THEREVAL

Nouvelles entreprises
et activités
professionnelles?
Faites-vous connaître
en mairie